la fédération des entreprises d'insertion

OBSERVATOIRE DES ENTREPRISES D'INSERTION 2026

SEPTEMBRE 2026

SOMMAIRE

SYNTHÈSE 3

SITUATION ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES D'INSERTION 5

- Taille des entreprises d'insertion 5
- Principaux secteurs d'activité des Ei 6
- Évolution du chiffre d'affaires 7
- Rentabilité 8
- Évolution de la masse salariale 9
- Capacité d'autofinancement 10
- Modèle économique des ETTi 11

PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION 12

- Nombre de bénéficiaires 12
- Durée moyenne des parcours en insertion 13
- Répartition par genre 14
- Niveau d'étude des bénéficiaires 15
- Répartition par tranche d'âge 16
- Nationalité des salariés 17
- Proportion de salariés issus des QPV 18
- Taux d'éloignement à l'emploi avant l'entrée en Ei et ETTi 19
- Taux d'encadrement en fonction des secteurs 20
- Taux d'emploi en insertion en fonction des secteurs 21

FORMATION 22

- Evolution du PIC IAE et du nombre de formations 22
- Répartition du PIC IAE entre OPCO 23
- Répartition des types de formations suivies par les salariés en insertion 24

IMPACT 25

- Sorties de la privation d'emploi grâce à l'insertion 25
- Contribution à l'économie 26

NOTICE 27

SYNTHÈSE

Les entreprises d'insertion continuent de développer leurs activités et de créer de l'emploi sur les territoires, mais leur équilibre économique se fragilise du fait d'une érosion de leurs marges dans un contexte d'instabilité politique, de baisse des financements dans l'insertion, de renforcement de la concurrence et d'augmentation du coût du travail.

Une activité qui reste dynamique malgré un contexte économique et politique dégradé

Les entreprises d'insertion observées poursuivent leur développement avec une progression globale du chiffre d'affaires. Cette dynamique témoigne de la capacité du secteur à maintenir son activité dans un environnement économique plus incertain.

Une rentabilité sous tension

La progression de l'activité ne se traduit pas systématiquement par une amélioration des résultats. La hausse des coûts d'exploitation, des charges salariales et des contraintes économiques pèse sur les marges des structures. Une part importante des entreprises conserve des équilibres financiers fragiles.

Un modèle fortement créateur d'emplois

Les ratios liés à la masse salariale confirment que les entreprises d'insertion consacrent une part importante de leurs ressources à l'emploi et à l'accompagnement des salariés en parcours. Cette caractéristique constitue à la fois leur principale force sociale et une contrainte économique structurelle.

Une contribution importante à la collectivité

Au-delà de leur mission sociale, les entreprises d'insertion génèrent des retombées économiques directes à travers les impôts, taxes et cotisations sociales qu'elles versent. Les résultats mettent en évidence leur rôle dans la création et la redistribution de richesses sur les territoires.

Un enjeu de consolidation financière

Les indicateurs de capacité d'autofinancement montrent que de nombreuses structures disposent de ressources leur permettant de financer une partie de leur développement. D'autres présentent toutefois des marges de manœuvre plus limitées, soulignant l'importance d'un soutien économique et financier renforcé dans un contexte de ralentissement économique.

Les entreprises d'insertion (Ei)

Les Ei reposent sur des activités de production et de services nécessitant une mobilisation importante de main-d'œuvre. Les indicateurs mettent en évidence un modèle économique fortement intensif en emploi, dans lequel une part importante de la richesse créée est consacrée aux salaires, aux cotisations sociales et à l'accompagnement des personnes en insertion. Cette spécificité sociale limite mécaniquement les marges dégagées et rend les structures plus sensibles aux hausses de coûts ou aux fluctuations de l'activité.

Les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTi)

Les ETTi se distinguent par un modèle davantage connecté aux besoins de recrutement des entreprises clientes. Cette organisation leur permet de bénéficier de dynamiques d'activité souvent plus fortes lorsque le marché de l'emploi est favorable. En contrepartie, elles demeurent particulièrement exposées aux retournements de conjoncture et aux variations de la demande des entreprises. Leur contribution à l'emploi et à la redistribution de richesses reste néanmoins particulièrement élevée.

Les Ei et les ETTi démontrent leur capacité à conjuguer activité économique, création d'emplois inclusifs et contribution aux finances publiques. Toutefois, leur forte intensité en emploi et leurs marges limitées rendent nécessaires un soutien économique et financier renforcé pour garantir durablement leur impact social.

SITUATION ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES D'INSERTION

Taille des entreprises d'insertion

Répartition des Ei/ ETTi par taille

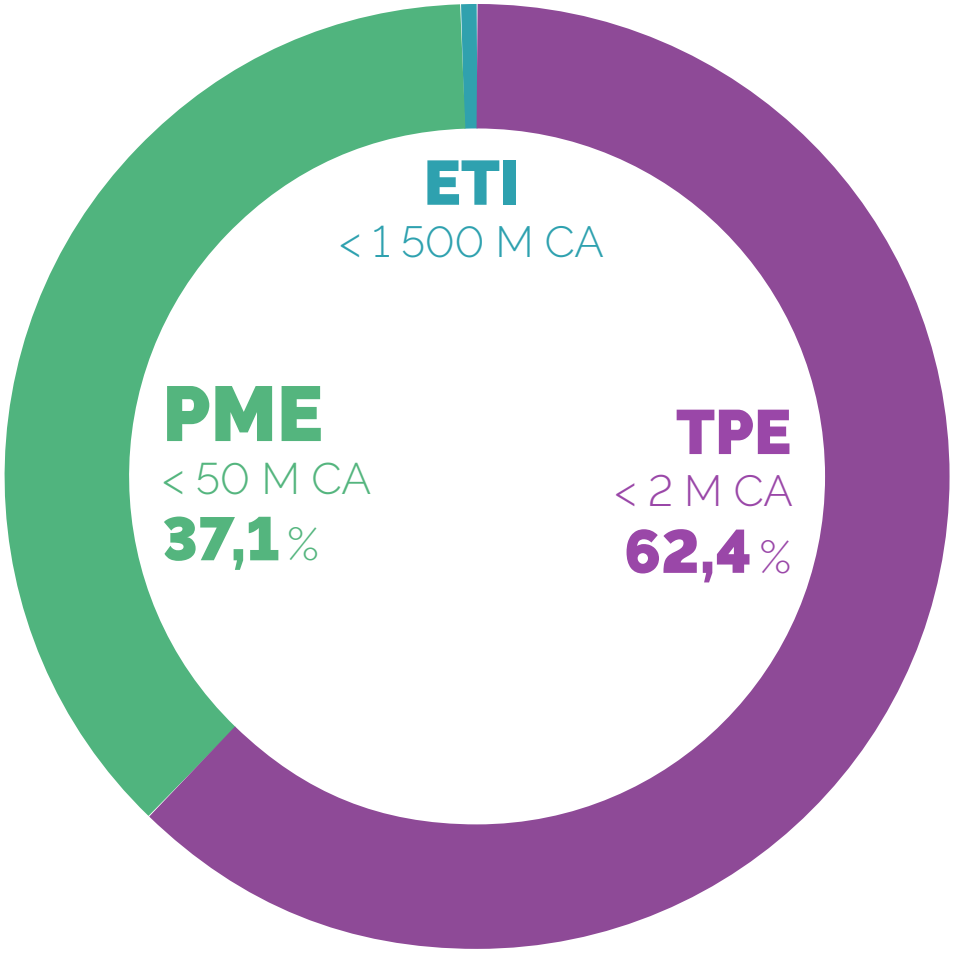

L'échantillon est majoritairement composé d'Ei (77,6 %). Les ETTi comptent pour 22%.

L'échantillon est composé principalement de TPE qui représentent 62,4 % des structures devant les PME (37,1 %).

Source : Enquête auprès des Ei/ETTi adhérentes à la FEI sur un panel de 205 Ei/ETTi.
Lecture du graphique : Sur 205 Ei/ETTi sondées, 62,4 % sont des TPE et 37,1 % des PME.

SITUATION ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES D'INSERTION

Les principaux secteurs d'activité des Ei

Répartition du chiffre d'affaires des entreprises d'insertion par secteur d'activité (%)

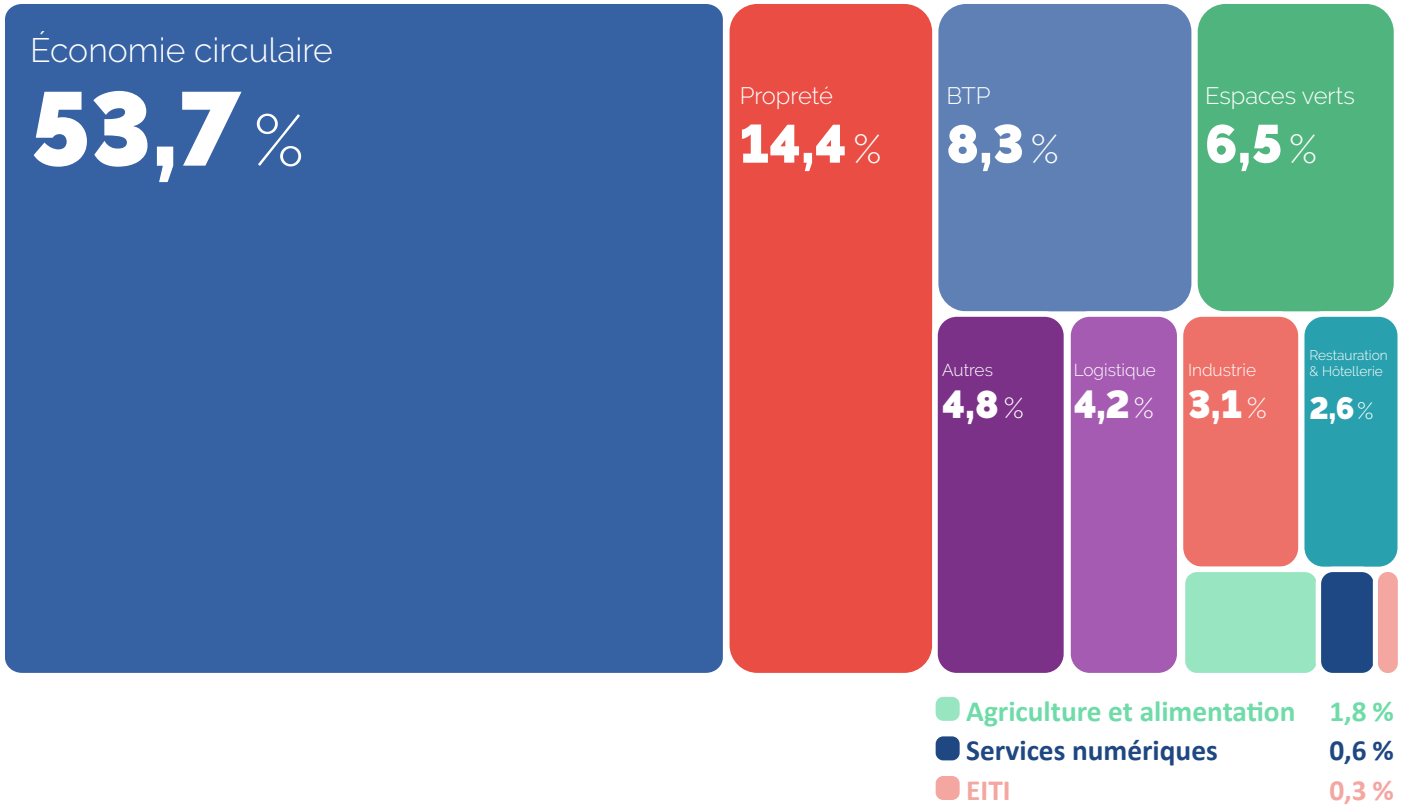

Sur 159 Ei interrogées, l'économie circulaire est le principal secteur d'activité (53,7 % du CA et 48 % des Ei), ce qui démontre son rôle moteur dans le développement de l'offre d'insertion et de structures importantes.

La propreté constitue le deuxième secteur en poids économique (14,4 % du CA et 21 % des Ei), ce qui traduit une taille moyenne plus faible des entreprises.

Le BTP, troisième secteur (8,3 % du CA et 9 % des Ei), est un secteur où les entreprises sont relativement importantes.

Les espaces verts (6,5 % du CA), la logistique (4,2 %) et l'industrie (3,1 %) occupent une place intermédiaire dans l'activité économique des Ei.

Les secteurs de l'agriculture et alimentation, de la restauration-hôtellerie et des services numériques contribuent plus marginalement au chiffre d'affaires global.

Source : Enquête auprès des Ei/ETTi adhérentes à la FEI sur un panel de 159 EI (hors ETTi).
53,7 % des Ei travaillent dans le secteur de l'économie circulaire.

SITUATION ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES D'INSERTION

Évolution du chiffre d'affaires

Taux de variation moyen du chiffre d'affaires des Ei/ETTi entre 2024 et 2025, par quartile

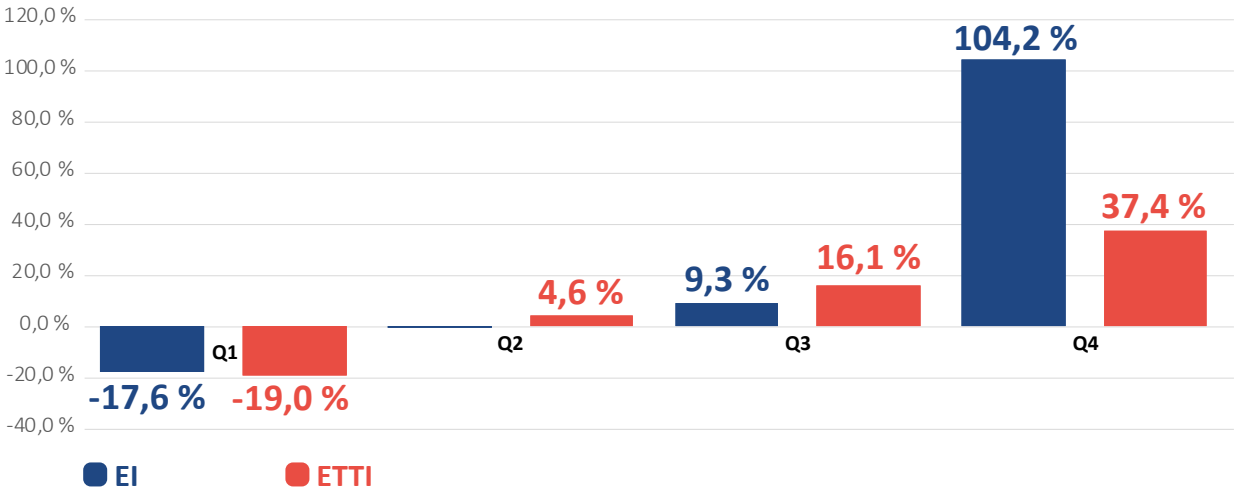

Lecture du graphique : 25 % des Ei dont le CA a augmenté le plus on vu leur CA augmenter de 104,2 % entre 2024 et 2025.

Taux médian de variation du CA en 2025 (%)

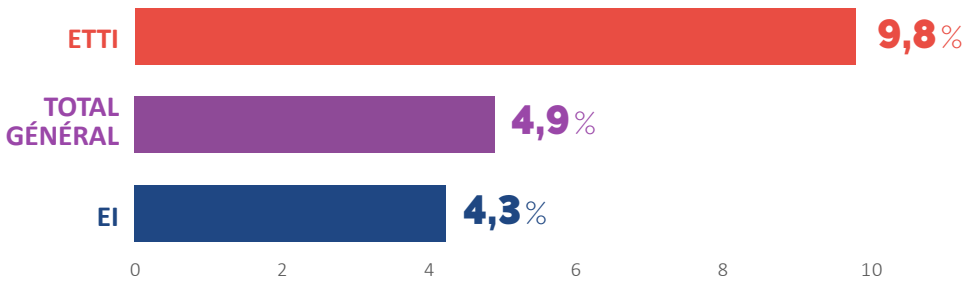

Source : Enquête auprès des Ei/ETTi adhérentes à la FEI sur un panel de 107 Ei et 31 ETTi.
Lecture du graphique : Le taux médian de variation du chiffre d'affaires de l'ensemble des Ei est de 4,3%.

En 2025, l'activité économique des Ei/ETTi est globalement en croissance mais avec de fortes disparités.

Ei : Le taux de croissance cumulé du chiffre d'affaires est de +10,6 % mais la moitié des Ei affichent un taux de croissance à 4,6 %, et 38 % d'entre elles enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires.

ETTi : La dynamique est globalement plus favorable que les Ei (taux de croissance cumulé de 11,8 %) mais la moitié des ETTi affichant un taux de croissance inférieur à 11,3 % et 30 % des ETTi affichent un chiffre d'affaires en baisse.

SITUATION ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES D'INSERTION

Rentabilité

Évolution de la marge nette moyenne des Ei/ETTi

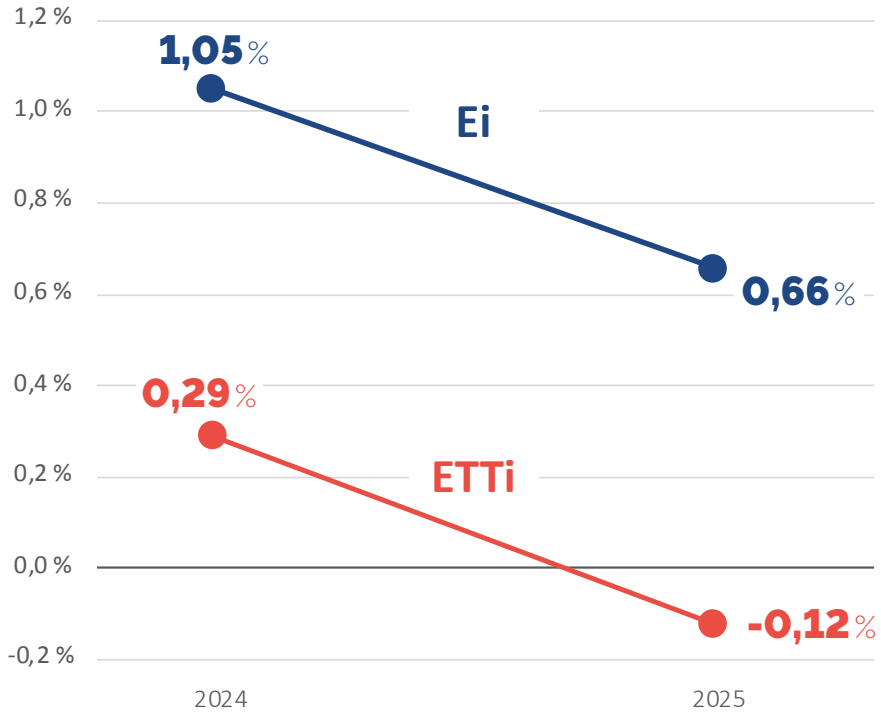

Malgré la progression de l'activité, la rentabilité des entreprises d'insertion et de travail temporaire d'insertion se dégrade.

Pour les Ei, le chiffre d'affaires moyen progresse de 2,47 M€ à 2,66 M€ (+8%), tandis que la marge nette moyenne recule de 1,05 % à 0,66 %.

Les ETTi affichent également une baisse de leur rentabilité, avec une marge nette moyenne qui devient légèrement négative (-0,12% contre 0,29% l'année précédente), malgré une hausse de leur chiffre d'affaires moyen (+7,9%)

Ces résultats suggèrent que la croissance de l'activité ne s'est pas traduite par une amélioration des résultats financiers, probablement en raison de la hausse des coûts d'exploitation, des charges de personnel et des tensions inflationnistes observées sur la période.

Près de 30 % des entreprises d'insertion ont un résultat négatif. Ce chiffre est stable par rapport à l'année dernière mais reste néanmoins préoccupant.

La faiblesse des marges observées confirme la sensibilité économique du modèle des entreprises d'insertion, dont une part importante de la richesse créée est consacrée à l'emploi et à l'accompagnement des salariés en parcours d'insertion.

Source : Enquête auprès des Ei/ETTi adhérentes à la FEI sur un panel de 107 Ei et 31 ETTi.
Lecture du graphique : La marge nette moyenne (bénéfices nets / chiffre d'affaires) des ETTi est passée de 0,29 % en 2024 à -0,12 % en 2025.

SITUATION ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES D'INSERTION

Évolution de la masse salariale

Masse salariale moyenne par rapport au chiffre d'affaire

Ei

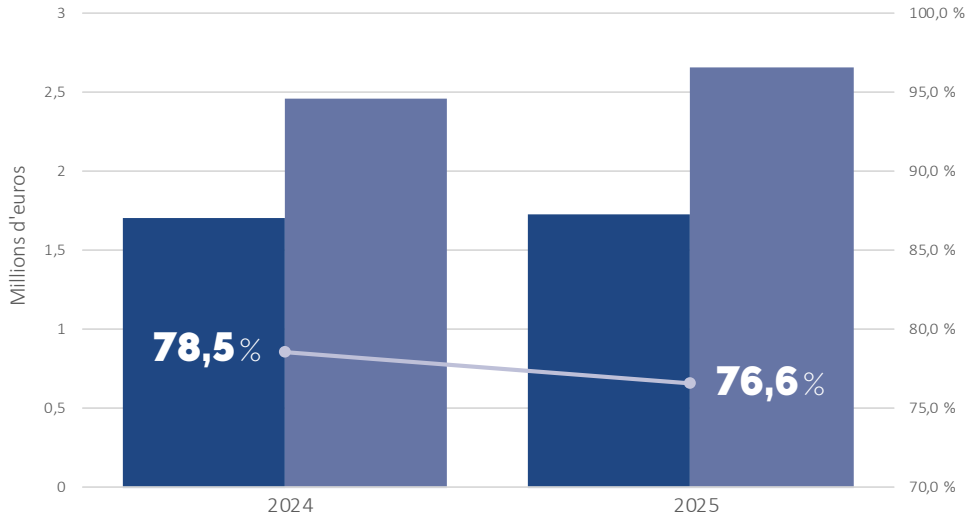

ETTi

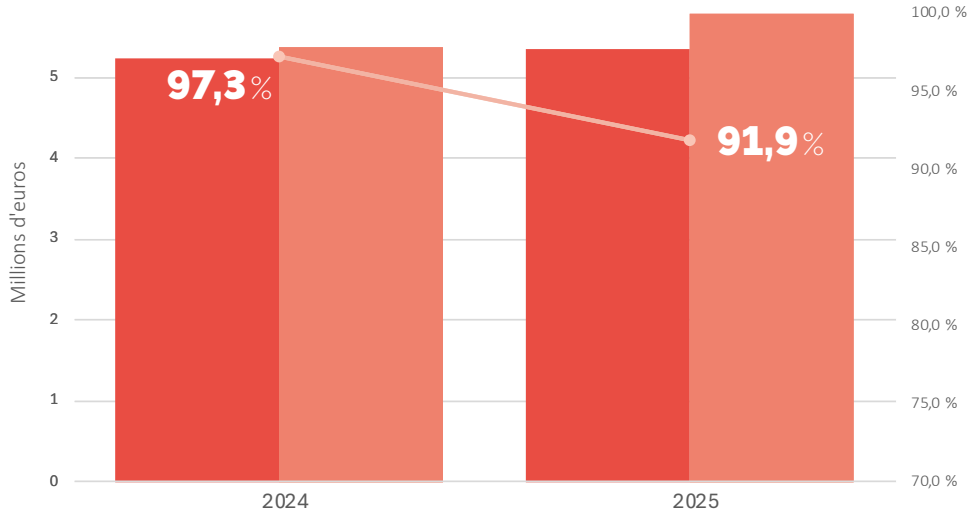

Sur le panel analysé, la masse salariale moyenne progresse modérément (+ 1,9 %). Dans le même temps, le chiffre d'affaires moyen augmente plus fortement (+ 8,0 %). Cette évolution se traduit par une baisse du poids moyen de la masse salariale dans le chiffre d'affaires, qui passe de 83 % à 80 %. **Ainsi, la croissance de l'activité a été plus rapide que celle de la masse salariale.**

La tendance se constate tant sur les Ei que les ETTi : les Ei voient leur ratio masse salariale / CA diminuer de 78,5% à 76,6%, tandis que les ETTi passent de 97,3% à 91,9%. **Malgré cette baisse, le niveau reste particulièrement élevé pour les ETTi, ce qui confirme le poids important des charges de personnel dans leur modèle économique.**

Source : Enquête auprès des Ei/ETTi adhérentes à la FEI sur un panel de 107 Ei et 31 ETTi.
Lecture du graphique : La masse salariale moyenne en Ei est passée de 78,5% du CA moyen en 2024 à 76,6% en 2025.

SITUATION ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES D'INSERTION

Capacité d'autofinancement

Répartition des structures selon leur capacité de financement par rapport à leur chiffre d'affaires

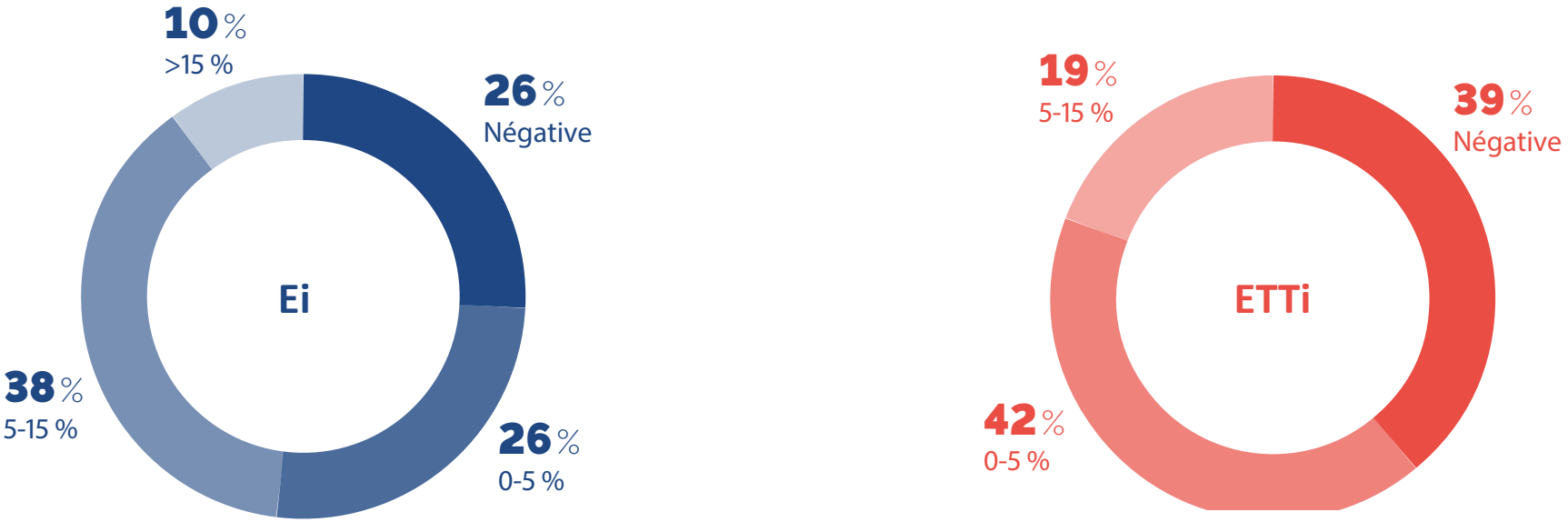

La moitié des Ei et une ETTi sur cinq ont une situation financière saine, ce qui illustre leur capacité à se projeter dans l'avenir tant en matière de développement, d'investissement ou de trésorerie.

Un quart des Ei et 39 % des ETTi ont une capacité d'autofinancement négative, ce qui démontre leurs difficultés d'adaptation face aux chocs tant conjoncturels que structurels.

Source : Enquête auprès des Ei/ETTi adhérentes à la FEI sur un panel de 205 Ei/ETTi.
Lecture du graphique : 38 % des Ei ont une capacité de financement par rapport à leur chiffre d'affaires située entre 5 et 15 %.*
**Capacité de financement = (Excédent brut d'exploitation - Intérêts et charges assimilées - Participation des salariés aux résultats de l'entreprise - Impôts sur les bénéfices + Frais d'émission d'emprunts à étaler)*

SITUATION ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES D'INSERTION

Le modèle économique des ETTi

Comparaison des marges moyennes par agence d'intérim entre les ETT "classiques" et les ETTi

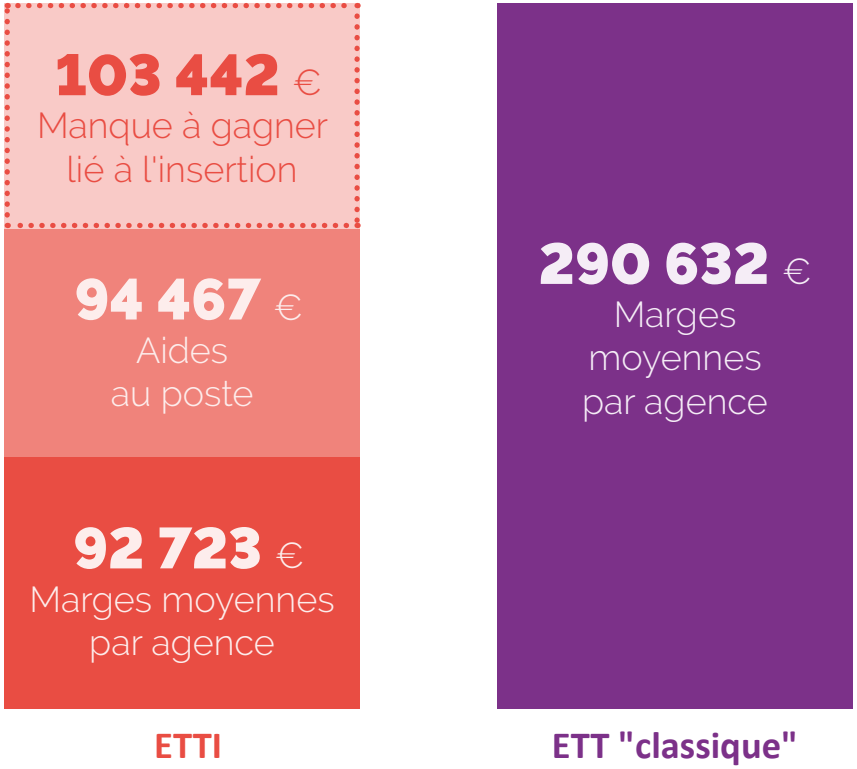

En ETT "classique", chaque agence compte en moyenne 58,3 ETP d'intérimaire (source : Prism'Emploi), contre 18,6 ETPi/agence en ETTi (source : FEI). À coefficient et taux de marge égaux, les ETT "classiques" dégagent en moyenne 291 k€ de marge, contre seulement 93 k€/agence pour les ETTi. Le manque à gagner commercial de près de 200 k€ n'est que partiellement réduit grâce aux aides aux postes (94 k€/agence).

Il en ressort deux informations clés : **les ETTi sont fragiles économiquemement face à des ETT concurrentes en meilleure position sur le marché, et l'aide aux postes des ETTi ne couvre que très partiellement le coût réel de la mission d'insertion.**

Source : Enquête auprès des ETTi adhérentes à la FEI, Prism'Emploi.
Lecture du graphique : Les agences d'intérim d'insertion (ETTi) génèrent en moyenne 100 000 € de marges en moins qu'une ETT "classique" pour financer les charges d'exploitation (permanents, locaux, logiciels, communication, gestion, etc.).

PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Un nombre de bénéficiaires qui stagne depuis 2022 après une forte hausse

Évolution du nombre de bénéficiaires en Ei et ETTi depuis 2020
comparé à la part des bénéficiaires en Ei et ETTi parmi toutes les SIAE

Le nombre de bénéficiaires correspond à la somme des entrées pendant l'année et du "stock" au 1er janvier de chaque année.

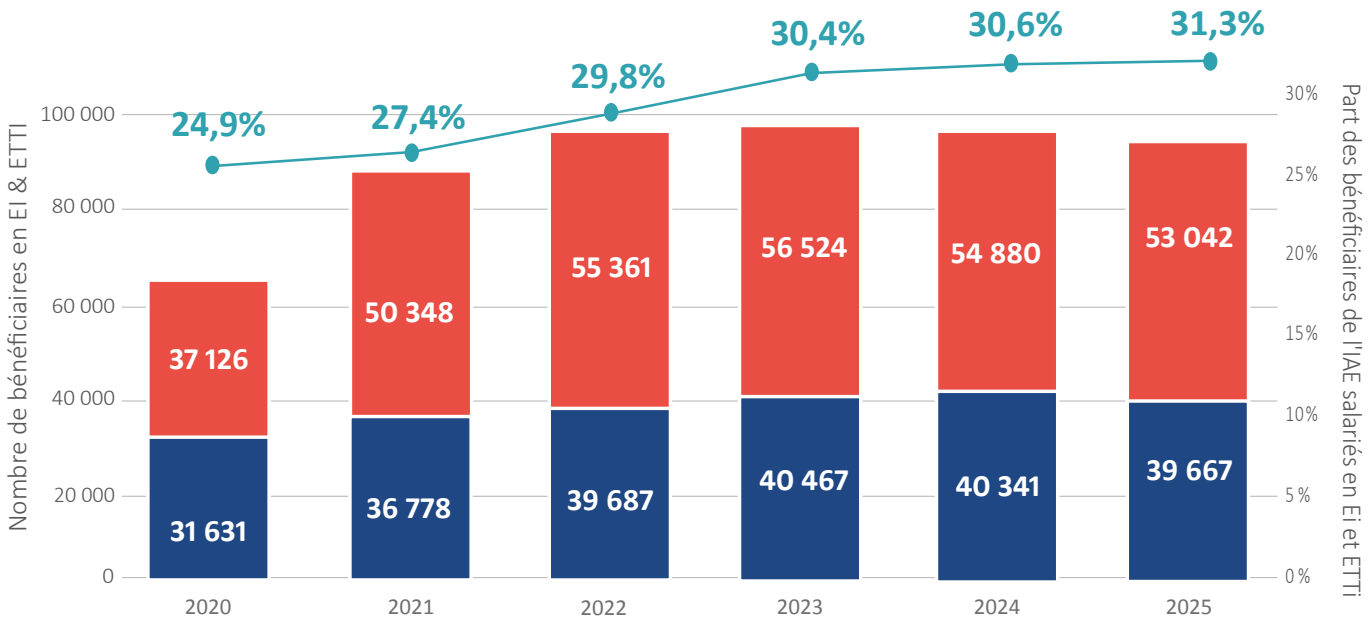

Les Ei et ETTi ont accompagné près de 93 000 personnes en insertion en 2025 (2,6 % de moins qu'en 2024), soit 31,3 % des 296 000 bénéficiaires de l'IAE en France. Cette stagnation est principalement liée à une baisse des hudgets de l'Etat.

Source : Plateforme POEM du Ministère du travail et d'emploi et de la Dares.
Lecture du graphique : En 2025, 39 667 personnes ont pu bénéficier d'un parcours d'insertion en Ei, ce qui correspond à la somme des personnes déjà sous contrat en janvier 2025 et des personnes embauchées en insertion entre janvier et décembre 2025.
La somme cumulée des personnes ayant bénéficié de l'insertion en Ei et ETTi représente 31,3 % du total de bénéficiaires de l'IAE en 2025.

PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Une durée moyenne des parcours en insertion inférieure à un an

Durée moyenne des parcours d'insertion en Ei et ETTi en 2025 (mois)

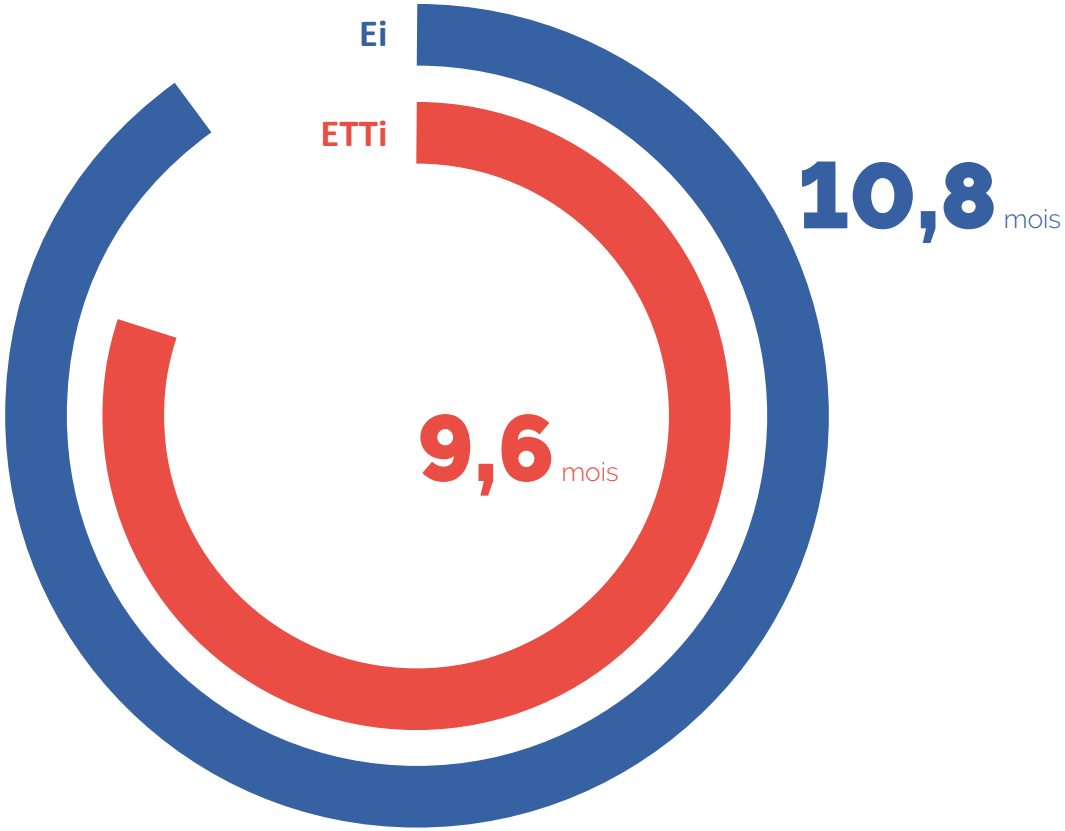

Plafonnés à 24 mois (hors dérogation), les contrats d'insertion durent en moyenne 10,2 mois en Ei & ETTi confondus.

Légalement, un CDDI dure au minimum 4 mois, et au maximum 24 mois.

Source : Enquête auprès des Ei/ETTi adhérentes à la FEI sur un panel de 210 Ei et 192 ETTi.
Lecture du graphique : En 2025, la durée moyenne d'un contrat d'insertion en Ei est de 10,8 mois.

PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

L'IAE encore trop loin de la parité

Les hommes sont surreprésentés parmi les salariés signant un contrat de l'IAE. Ce phénomène est particulièrement marqué en ETTI, où 82 % des salariés sont des hommes.

Genre des personnes embauchées en insertion selon le type de structure IAE (%)

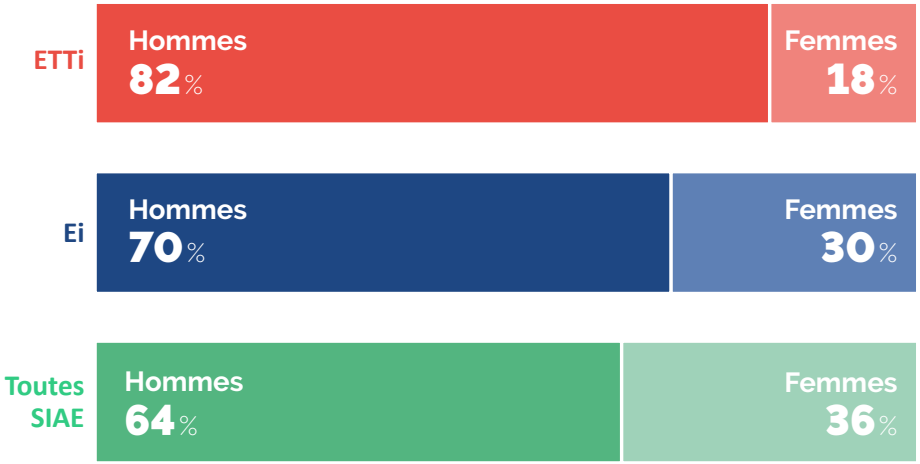

Genre des personnes embauchées en insertion en Ei selon le secteur d'activité (%)

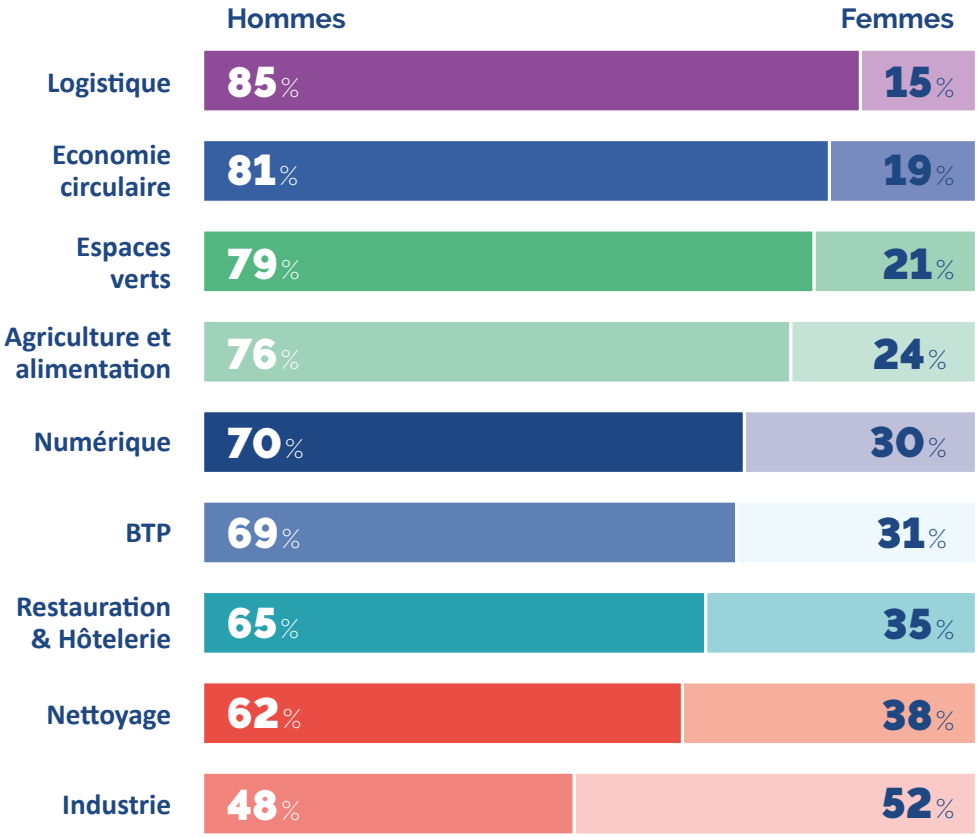

Source : Enquête auprès des Ei/ETTi adhérentes à la FEI sur un panel 29 805 salariés en insertion ; Dares, 2024.
Lecture du graphique : En 2025, 69 % des personnes embauchées par les Ei interrogées par la FEI actives dans le secteur du BTP étaient des hommes.

PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Un niveau infra-bac pour la majorité des salariés en insertion

Niveau d'études des salariés embauchés en IAE

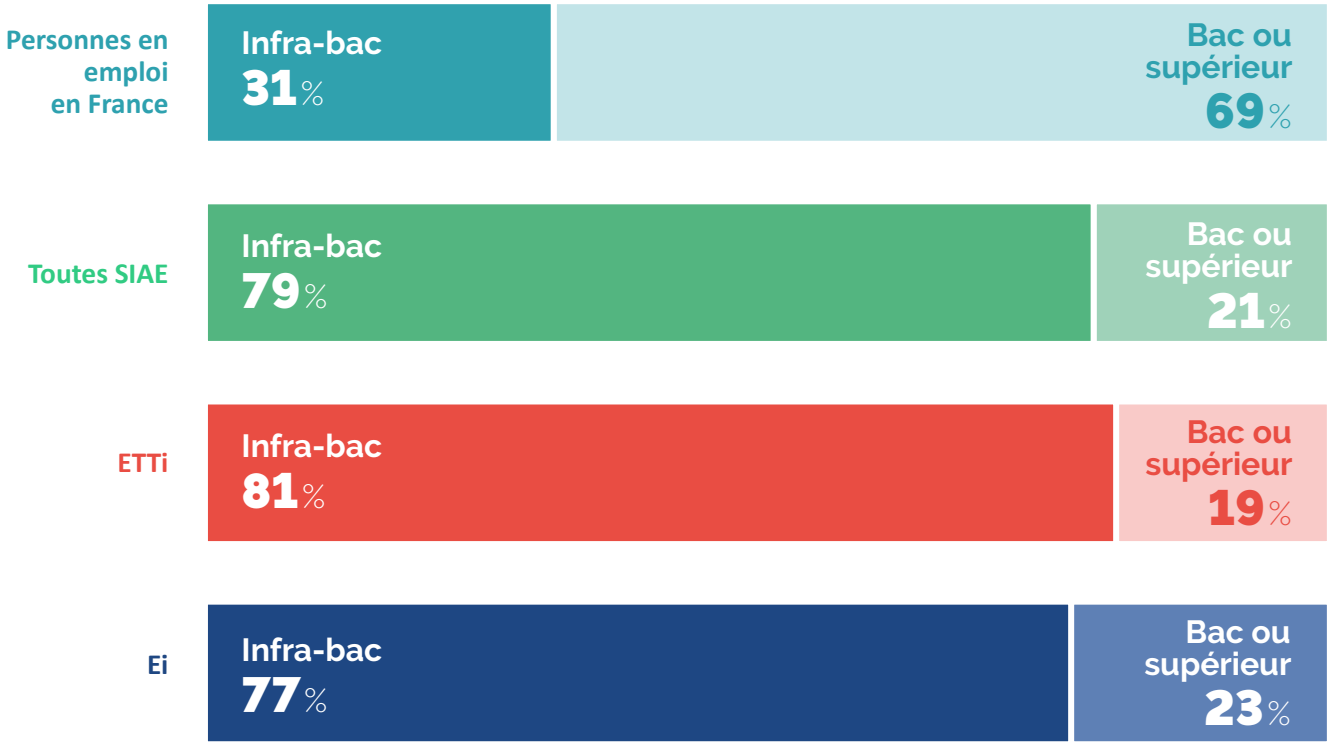

Le niveau d'étude des salariés en insertion embauchés en Ei et ETTi, comme dans l'IAE, est **nettement inférieur à la moyenne nationale. 77 % des salariés en EI n'ont pas le bac**, un niveau similaire aux ACI, dont 40 % avec un niveau inférieur au CAP (contre 36 % en ACI).

Source : DARES, 2024.
Lecture du graphique : En 2024, 81 % des salariés embauchés en ETTi avaient un niveau d'étude inférieur au baccalauréat.

PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Un quart des salariés en insertion ont moins de 26 ans

Catégories d'âges des salariés embauchés en IAE

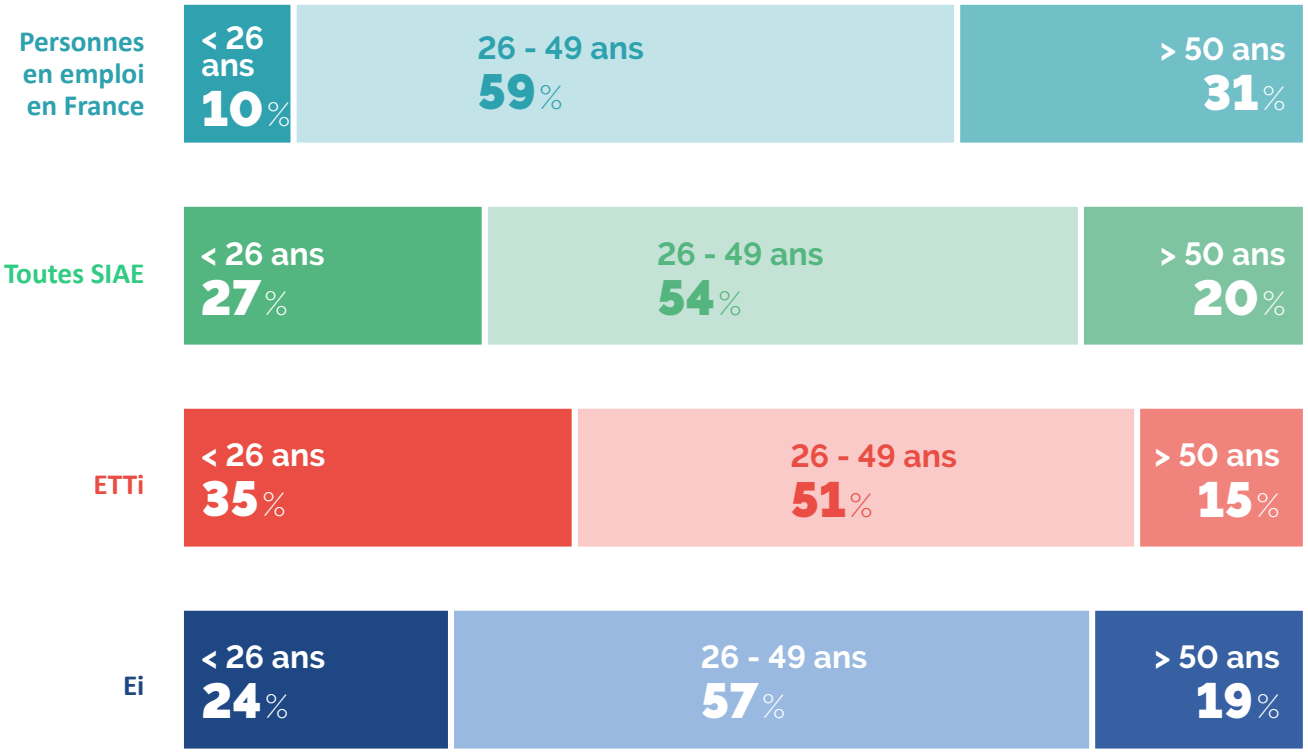

Le public jeune (-26 ans) est particulièrement présent en IAE (27 % vs 10 % nationalement), notamment en ETTi (35 %). La part des + 50 ans est inférieure aux chiffres nationaux.

Source : DARES, 2024 ; INSEE, 2025.
Lecture du graphique : En 2024, 57 % des salariés embauchés en Ei avaient entre 26 et 49 ans.

PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Une proportion d'étrangers parmi les salariés en insertion en Ei et ETTi supérieure à la moyenne des SIAE

Nationalité des salariés embauchés en IAE

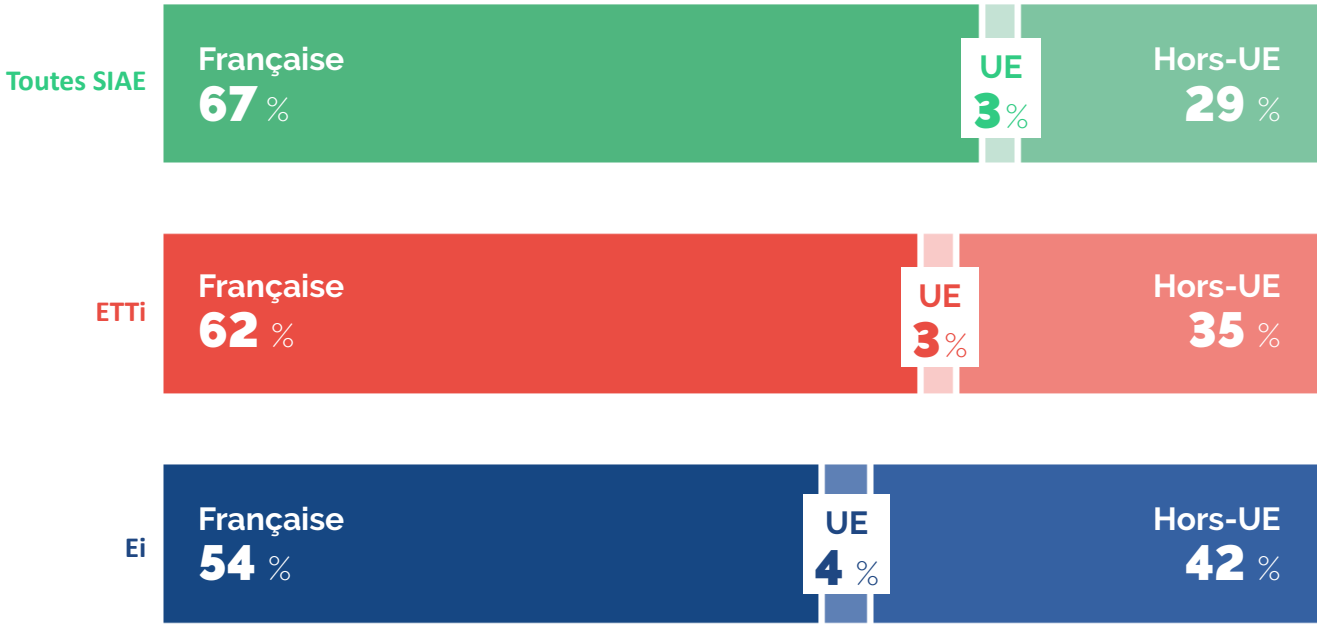

La part d'étrangers embauchés en insertion dans les Ei (46 %) et ETTi (38 %) est nettement supérieure aux ACI et en AI (29 %). En comparaison, la proportion d'étrangers dans la population française est de près de 9 %.

Source : DARES, 2024 ; INSEE, 2025.
Lecture du graphique : En 2024, 62 % des salariés embauchés en ETTi étaient de nationalité française.

PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Une proportion de salariés en insertion en EI et ETTI issus des QPV supérieure à la moyenne des SIAE

Taux de salariés en insertion embauchés issus de quartiers prioritaires de la ville

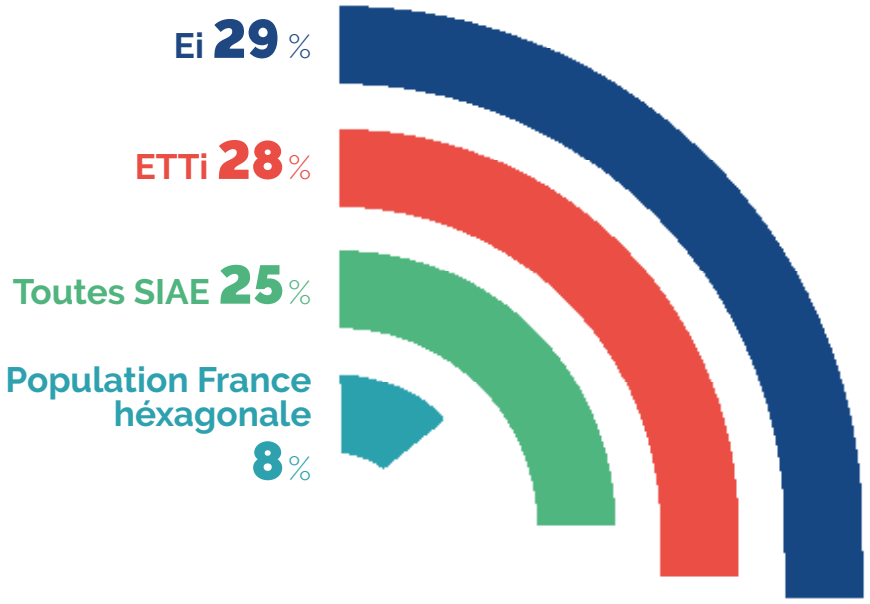

Les Ei et ETTi ont un **taux d'embauche en insertion de personnes issues des quartiers prioritaires de la ville** (QPV) supérieur à la moyenne des SIAE.

Source : DARES, 2024 ; INSEE, 2024.
Lecture du graphique : En 2024, 29 % des salariés embauchés en Ei étaient issus de quartiers prioritaires de la ville.

PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Un taux d'éloignement à l'emploi fort, avant l'entrée en EI et ETTI

Ancienneté d'inscription à France Travail des salariés embauchés en IAE en 2023

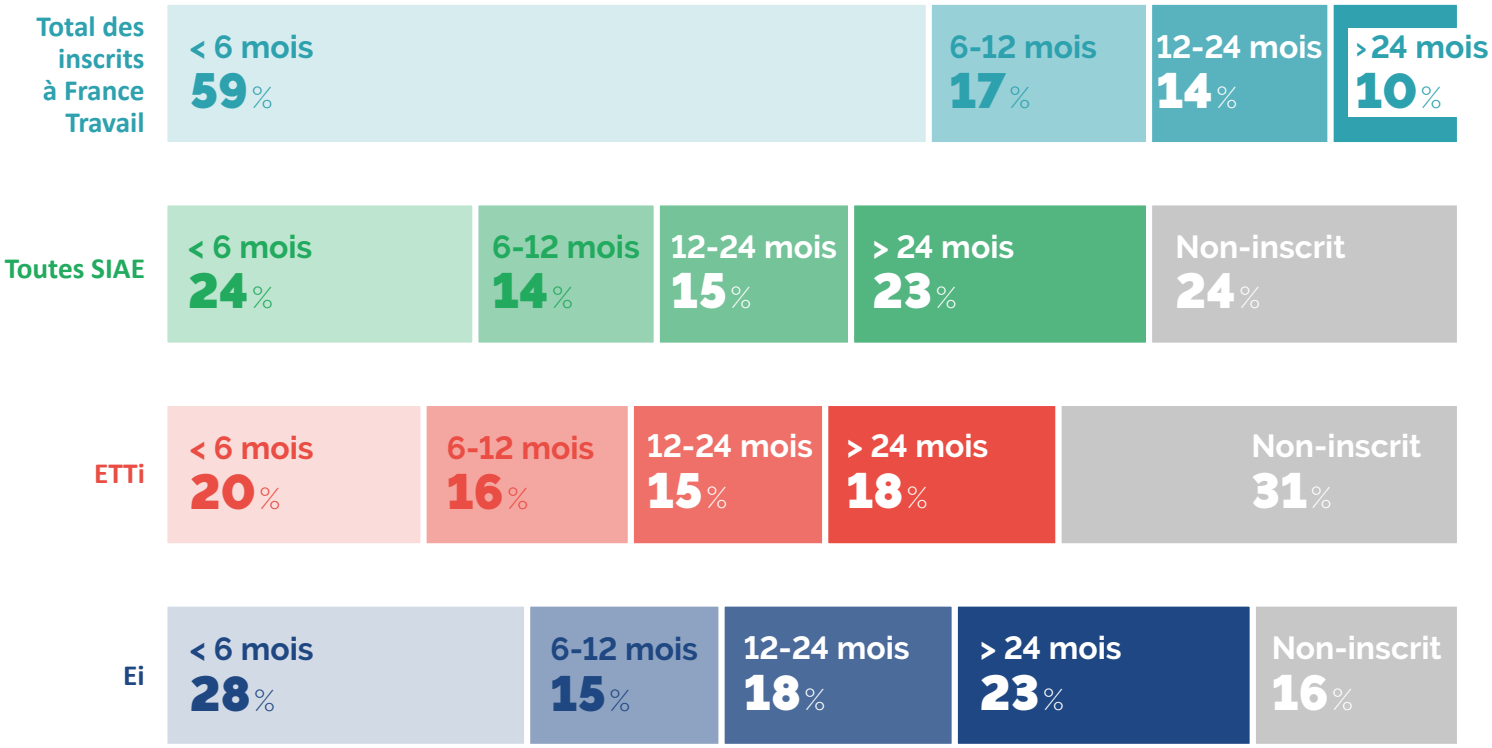

Avec une majorité de chômeurs de longue durée recrutés en insertion, **les Ei/ETTi offrent aux personnes éloignées de l'emploi les moyens de (re) gagner en employabilité afin de s'émanciper par le travail.**

Source : DARES, 2024 ; INSEE, 2025.
Lecture du graphique : En 2024, 23% des salariés embauchés en Ei étaient inscrits à France Travail depuis plus de 24 mois.

PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Un taux d'encadrement variable en fonction des secteurs

Taux d'encadrement des salariés en insertion en EI par secteur d'activité

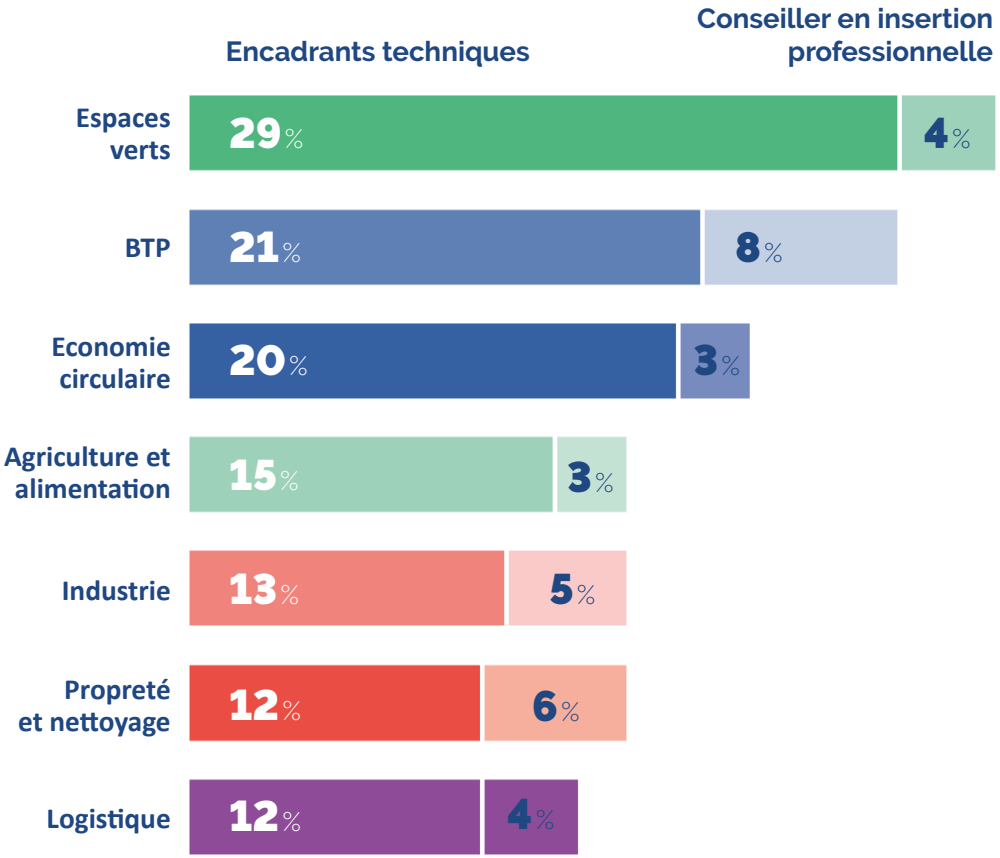

Taux d'encadrement des salariés en insertion en EI et ETTI

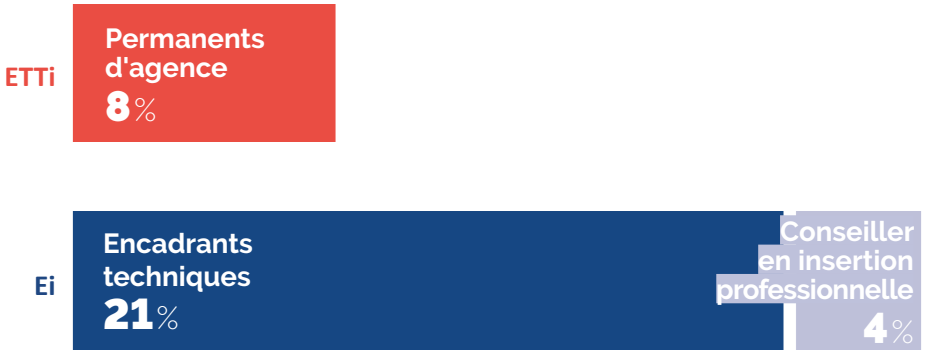

Le taux d'encadrement en ETTi est d'environ 11 %.
En entreprise d'insertion, il varie fortement en fonction du secteur d'activité ; les secteurs des espaces verts, de l'économie circulaire et du BTP présentent les plus hauts taux d'encadrement.

Source : Enquête auprès des Ei/ETTi adhérentes à la FEI sur un panel de 404 entreprises.
Lecture du graphique : Dans une Ei des espaces verts, le taux d'encadrement moyen est de 33 %, soit 29 encadrants techniques et 4 CIP pour 100 ETP en insertion.

PARCOURS DES PERSONNES EN INSERTION

Un taux d'emploi en insertion supérieur à 55 % dans la plupart des secteurs

Taux d'emploi en insertion dans les Ei selon les secteurs d'activité

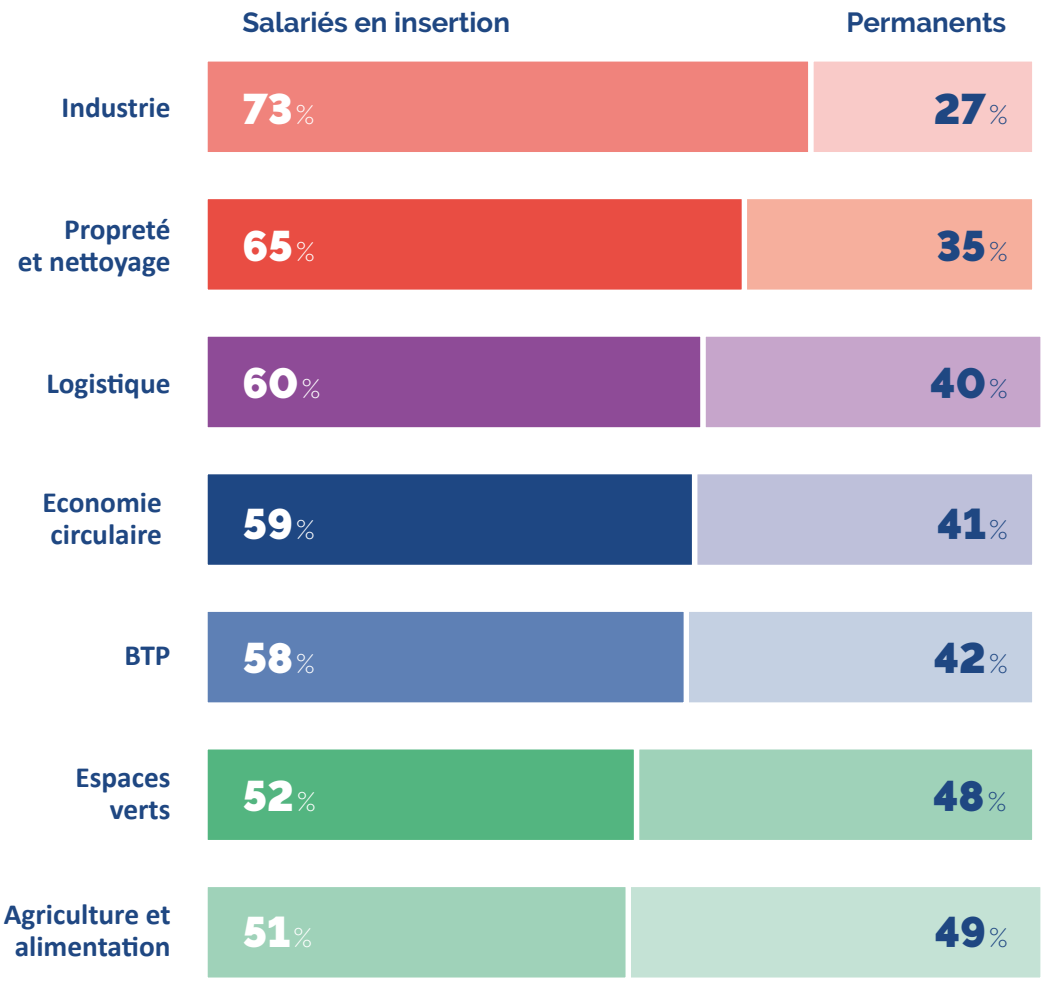

Le taux d'emploi en insertion correspond au nombre d'ETP en insertion comparé au nombre d'ETP qui ne sont pas en insertion. Il est supérieur à 55 % dans tous les secteurs sauf les espaces verts et l'agriculture-alimentation.

En ETTi, le taux est bien supérieur (85 %) du fait de la règle de la triple exclusivité qui veut que 100 % des intérimaires doivent obligatoirement être des personnes en insertion.

Source : Enquête auprès des Ei/ETTi adhérentes à la FEI sur un panel de 404 entreprises.
Lecture du graphique : Sur 100 salariés dans les Ei de la logistique, 60 sont en insertion et 40 sont des permanents.

FORMATION

Des formations en nette diminution depuis 2023

Évolution de montant du PIC IAE comparée au nombre de salariés en insertion ayant suivi au moins une formation chaque année

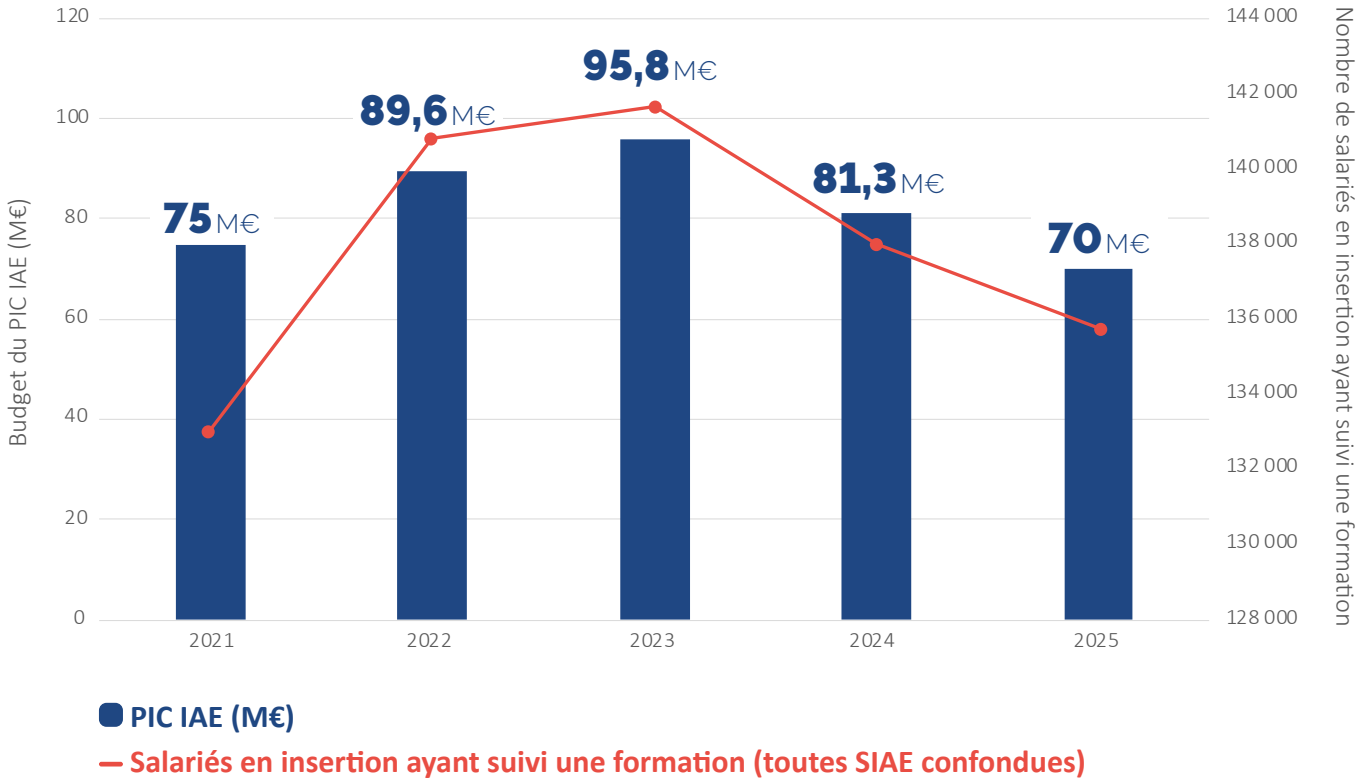

Le PIC IAE, levier essentiel pour la réussite de l'insertion, est en diminution depuis 2023, entrainant mécaniquement une baisse du nombre de personnes en insertion ayant reçu au moins une formation sur l'année.

Source : Rapports annuels de performances du Programme 102 annexé à la Loi de finances (budget.gouv.fr) ; Dares.

FORMATION

Répartition du PIC IAE depuis 2022

Évolution des dotations PIC IAE par OPCO (M€)

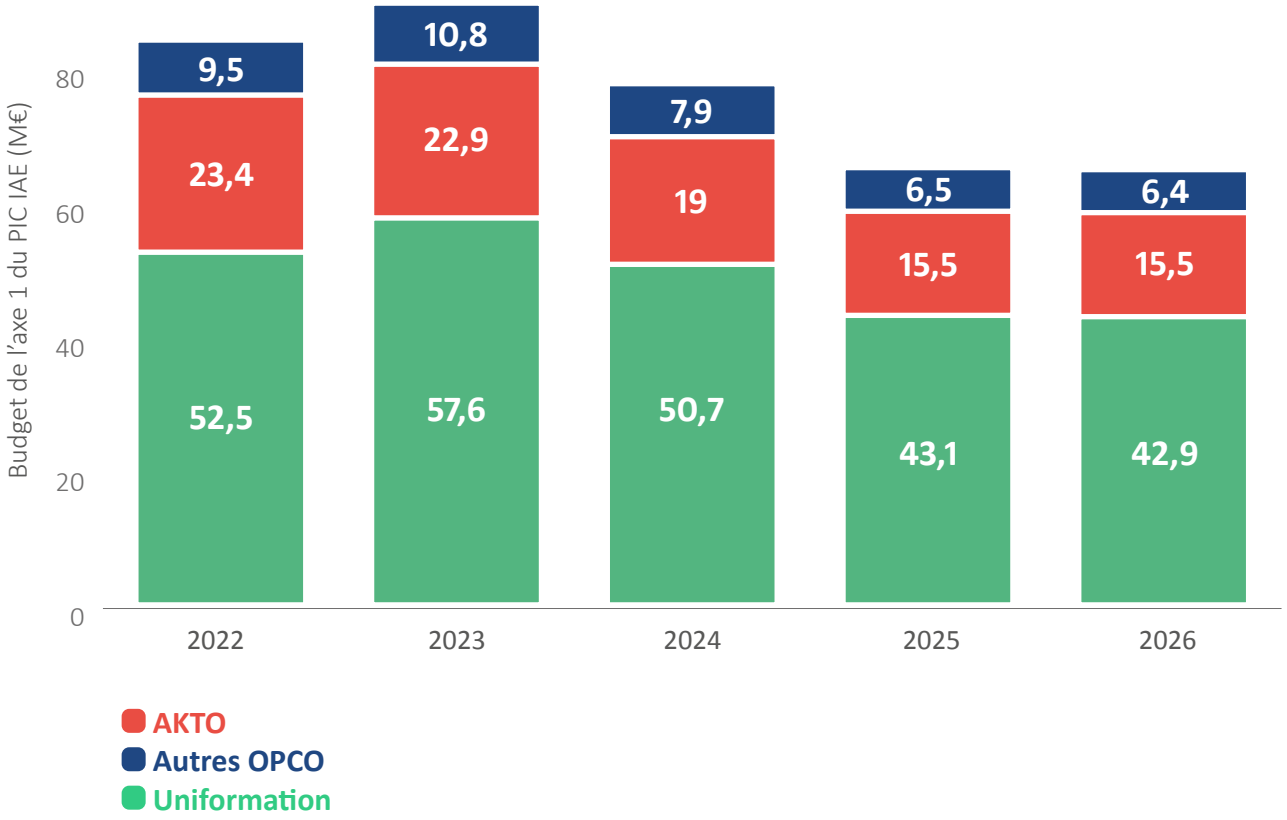

La baisse de la dotation entre 2024 et 2026 a été plus forte pour AKTO (-18 %) et les autres OPCO (-19 %) que pour Uniformation (-15 %).

Source : Plateforme POEM du Ministère du travail et d'emploi et de la Dares.
Lecture du graphique : en 2025, 43,1 millions d'euros issus du PIC IAE ont été versés à l'OPCO Uniformation.

FORMATION

Répartition des types de formations suivies par les salariés en insertion

Typologie des formations en nombre total d'heures en formation

Répartition des heures de formation des salariés en insertion par typologie de formation en 2025

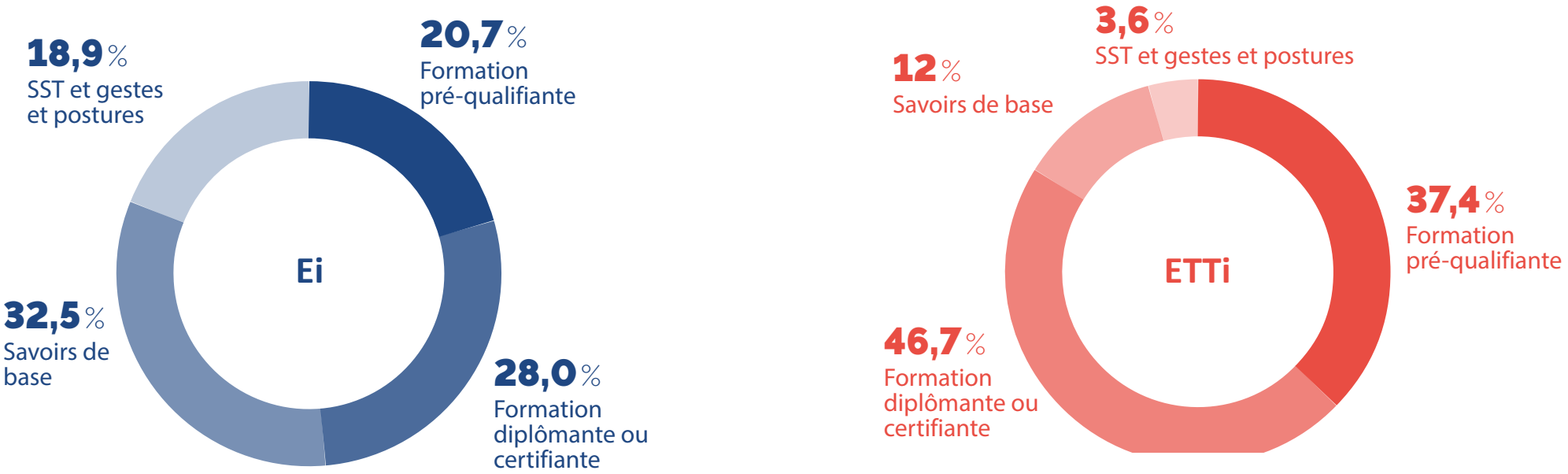

Une part importante des formations est consacrée aux compétences de base et aux parcours pré-qualifiants. Les Ei mobilisent davantage des formations de remobilisation et de consolidation des compétences, tandis que les ETTi sont plus orientées vers des formations diplômante ou certifiante.
Au sein des Ei, les entreprises ayant recours à la formation réalisent en moyenne 11h de formation par salarié formé. Les ETTi mobilisent un volume plus important avec une moyenne de 16h.

Source : Enquête auprès des Ei/ETTi adhérentes à la FEI sur un panel de 212 Ei et 146 ETTi.
Lecture du graphique : Au sein des Ei, 32,5 % des heures de formation sont consacrées aux savoirs de base.

IMPACT

Deux tiers des salariés en insertion sortis de la privation d'emploi

Taux de sorties des bénéficiaires en 2025

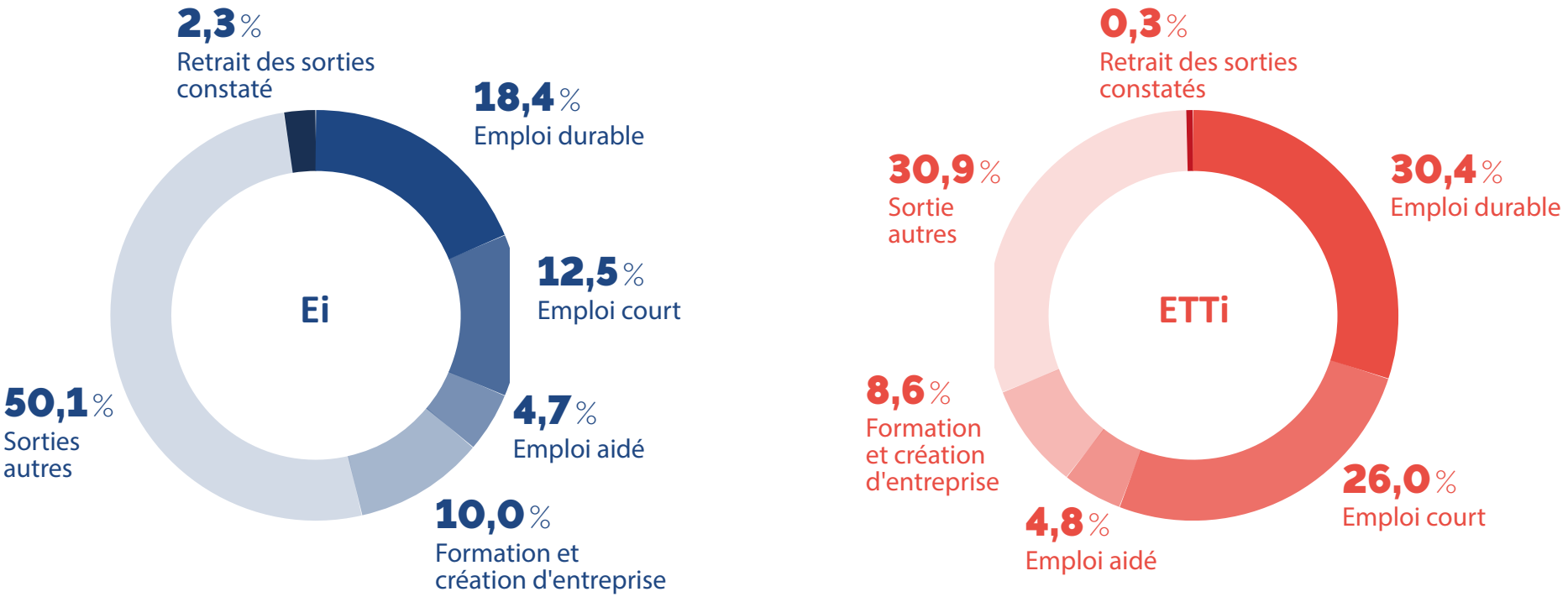

Grâce à l'insertion, environ 2/3 des salariés en insertion en Ei et ETTi sortent de la privation d'emploi. En ETTi, près de 56 % des personnes signent un contrat de travail en sortie de parcours IAE (emploi durable ou court), contre 31 % en Ei. Un niveau stable depuis 2018.

Emploi durable **CDI / CDD > 6 mois**
Emploi court **(CDD de moins de 6 mois, intérim)**
Emploi aidé **(CDD aidé et poursuite de parcours d'insertion)**
Formation et création d'entreprise
Sortie autres **(chômage, inactivité)**
Retrait des sorties constatés **(retraite)**

Source : Enquête auprès des Ei/ETTi adhérentes à la FEI sur un panel de 404 entreprises.
Lecture du graphique : 12,5 % des salariés en insertion au sein des Ei sortent de leur parcours avec un emploi court (CDD < 6 mois ou intérim).

IMPACT

Les entreprises d'insertion contribuent plus qu'elles ne coûtent

Répartition des charges et produits

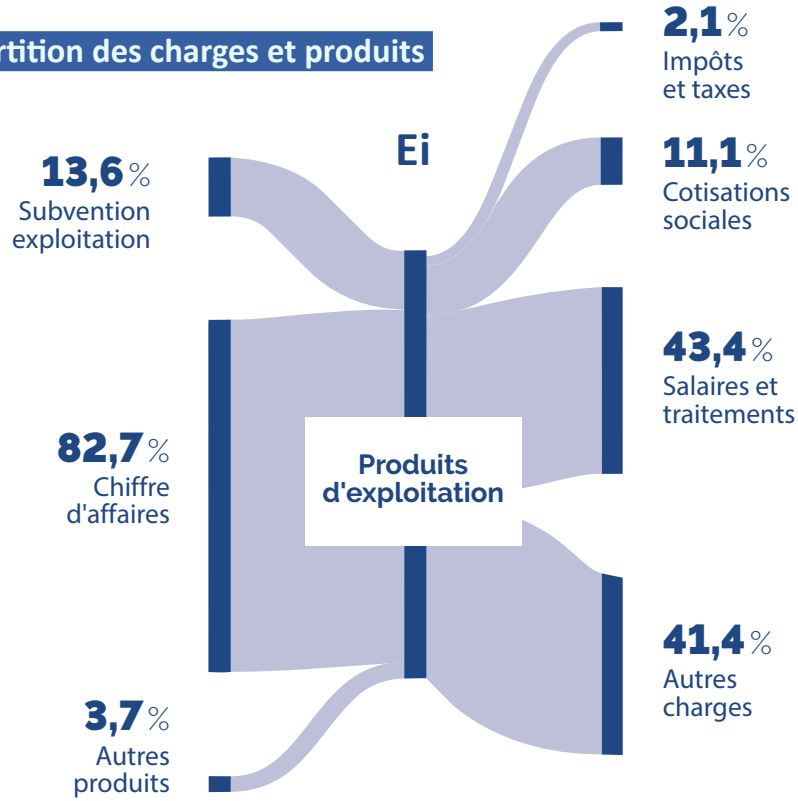

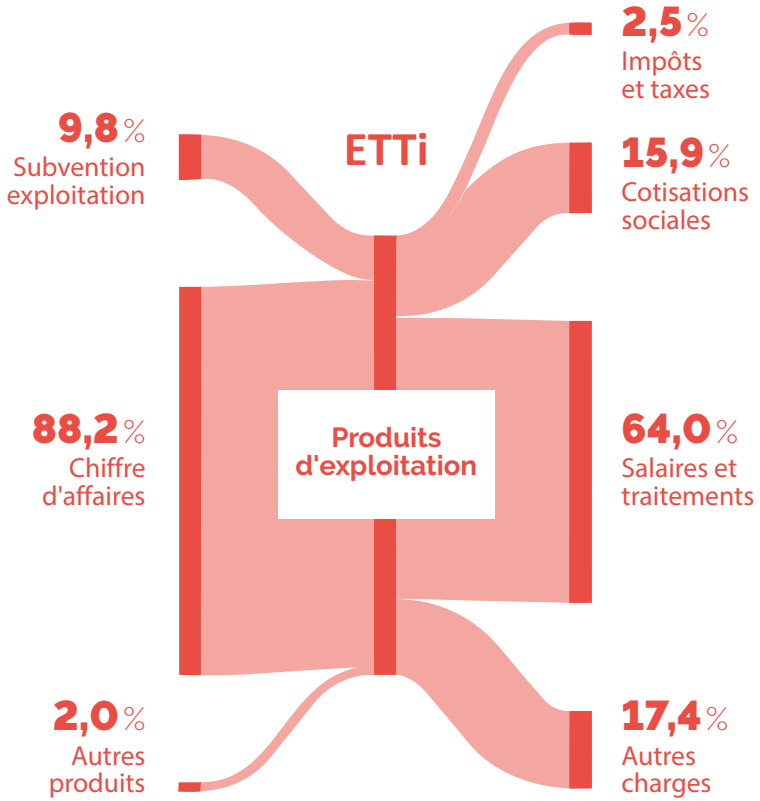

En versant à l'Etat et à la sécurité sociale davantage que ce qu'elles perçoivent en subventions (principalement en aides aux postes) et en participant à la sortie durable de chômeurs de longue durée, **les Ei/ETTi contribuent positivement au rétablissement des finances publiques.**
Par ailleurs, les Ei/ETTi participent à **la création et à la distribution de la valeur sur les territoires** du fait de leur modèle d'affaire à votre intensité en emploi, qui se traduit par une part importante des salaires dans les charges d'exploitation (43 % en Ei et 64 % en ETTi).
Enfin, l'investissement public dans les Ei/ETTi s'appuie dans **des structures financièrement autonomes** puisqu'environ 85 % du produit d'exploitation est issu du chiffre d'affaires (83 % en Ei, et 88 % en ETTi).

Source : Enquête auprès des Ei/ETTi adhérentes à la FEI sur un panel de 205 Ei/ETTi.
Lecture du graphique : Pour 100 € de produit d'exploitation, les ETTi payent en moyenne 18,40 € de prélèvement fiscaux et sociaux alors qu'elles n'ont reçu que 9,80€ de subvention (dont une partie en aides aux postes).

NOTICE TECHNIQUE

La notice technique détaille la méthodologie qui a été retenue en 2026 pour la collecte et le traitement de l'observatoire dont sont issus les chiffres présentés dans ce document. Cette méthode est issue d'un travail opéré en 2026 par la fédération visant à renforcer la qualité de la donnée, à la fois en termes de source, de fiabilité, de représentativité, d'échantillonnage et de traitement. Cette réflexion a été réalisée sur la base de méthodes statistiques scientifiques reconnues, de sources de données officielles, de moyens de collecte plus performants et plus sûrs, et d'indicateurs plus robustes.

Echantillonnage et représentativité de la donnée

Compte tenu des enjeux de la collecte de données des chiffres clés, de l'homogénéité de la population (Ei, ETTi) nous avons choisi d'utiliser une méthode d'échantillonnage probabiliste appelé "échantillonnage par strate". Il existe plusieurs choix de critères possibles pour le découpage par strate de la population des adhérents de la fédération comme le type de conventionnement (Ei, ETTi ou EiTI), la localisation (IDF, GE, PDL etc.), la taille de la structure (TPE, PME etc.), le chiffre d'affaires ou le nombre d'ETP etc.
Pour les chiffres clés 2026, nous avons retenu le type de conventionnement comme critère de découpage par strate En 2025 la population totale des adhérents de la fédération était la suivante :

Population totale	**Ei**	**ETTi**
760	405	341

Pour le calcul de la taille de l'échantillon national nous avons retenu une marge d'erreur et un niveau de confiance conformes aux standards, respectivement 5% et 95%. Pour chacune des strates (Ei, ETTi) nous avons déterminé la taille d'échantillon minimal. La fédération s'était ainsi fixé au niveau national les objectifs de taille d'échantillons suivants :

Total	**Ei**	**ETTi**
389	198	191
Taux de réponse	**Marge d'erreur**	**Niveau de confiance**
52%	5%	95%

La collecte 2026 a permis de capter les données pour 212 Ei et 192 ETTi dépassant ainsi les objectifs d'échantillon prévu.

***Attention,** *dans l'interprétation des données économiques, certaines ont été traitées sur la base d'échantillons plus restreints, notamment sur les données de variation, en raison des données disponibles en n-1 ou sur les données sectorielles. Bien que moins robustes, nous avons décidé de publier ces données car elles apportent des éclairages intéressants et complémentaires aux analyses faites sur l'échantillon de référence. Le cas échéant, les échantillons retenus sont précisés pour chaque donnée en note de bas de page.*

Source des données et méthode de collecte

Afin de fiabiliser la donnée, la fédération a décidé en 2026, de collecter les données non plus sur un système déclaratif, mais sur la base de documents officiels reconnus par l'administration fournis sur la base du volontariat par les adhérents de la fédération.

Deux documents ont été retenus :
- La liasse fiscale destinée à l'administration fiscale , qui comprend notamment le bilan et le compte de résultat
- Le bilan des objectifs négociés établis pour chaque structure via l'ASP sur la base de leur reporting officiel

Il est à noter que ces documents ne comprennent que des données agrégées et ne contiennent aucune donnée individuelle nominative notamment sur les salariés.
Malgré tout 4 données RH complémentaire ont dû etre demandé sur la base d'élements déclaratifs, ces données ne figurant dans aucun document officiel de référence.
- Total effectif salarié hors poste d'insertion (en ETP)
- Total effectif salarié hors poste d'insertion (en nombre)
- Nombre de postes d'insertion réalisés (en ETPi) - hommes
- Nombre de postes d'insertion réalisés (en ETPi) – femmes

Afin d'éviter tout erreur de saisie, les données ont été extraites grâce à modèle d'IA entrainé spécifiquement à cet effet en boucle fermée. Un contrôle qualité a été effectué manuellement sur la base de contrôle aléatoire et de ratios prévus pour faire ressortir les données aberrantes.

Unités retenues

Les données issues de l'ASP ont été traitées à l'échelle des SIRET, le conventionnement d'une Ei ou d'une ETTi étant en général effectué à cette échelle.
Les données relatives à l'analyse économique ont été traitées à l'échelle du SIREN. Ce choix a été effectué pour deux raisons : D'une part parce que cette échelle constitue une unité économique plus cohérente notamment parce que de nombreuses mutualisations peuvent etre effectuées entre SIRET d'autre part, car il s'agit de l'unité la plus souvent retenue pour la liasse fiscale, dont sont extraites les principales données traitées.

Principe d'interprétation

Les données présentées correspondent principalement à

- Des moyennes
- Des médianes ou quartiles
- Des taux
- Des taux d'évolution par rapport à l'exercice précèdent

Compte tenu de l'hétérogénéité des entreprises observées les résultats doivent etre interprétés comme des tendances générales et non comme des références de performance individuelle.

Choix des indicateurs économiques

Les indicateurs retenus ont été sélectionnés sur la base de leur robustesse statistique et de la qualité des données disponibles. Il s'agit d'indicateurs reconnus en comptabilité et en statistique économique notamment par la Banque de France dans le cadre de la nomenclature de son fichier FIBEN.

Bien que cela n'ait pas été possible sur l'ensemble des ratios, l'ambition à terme est de retenir une série d'indicateurs issus de la méthode d'analyse financière utilisée par la Banque de France dans le cadre de son rapport annuel intitulé "La situation financière des entreprises".

la fédération des entreprises d'insertion

La fédération des entreprises d'insertion
18-20, rue Claude Tillier- 75012 Paris
Tél. 01 53 27 34 80
contact@lesentreprisesdinsertion.org

Cofinancé par l'Union européenne

lesentreprisesdinsertion.org